



Week-end
Planification
retraite

Placements

**Retraite et investissement :
des chemins parallèles**

Présenté par Philippe Capelle, CPA, CFA



Êtes-vous fourmi ou cigale?



1

Rendement

2

**Niveau de
risque**

3

**L'incertitude
des marchés
boursiers**

4

**La règle
du 4 %**

5

**Diversifier son
portefeuille**

6

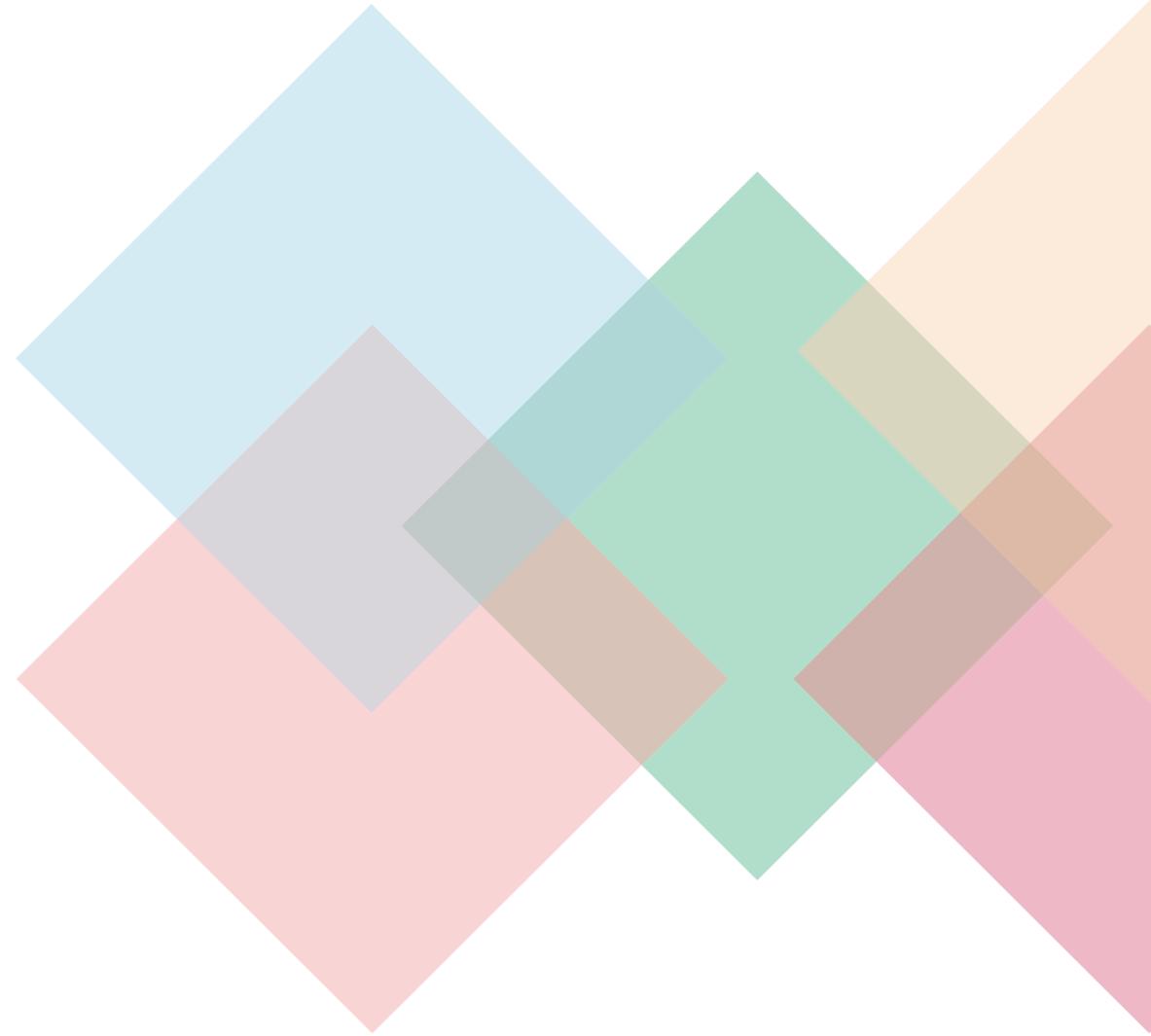
**Les dangers
à éviter**

7

La fdp

1

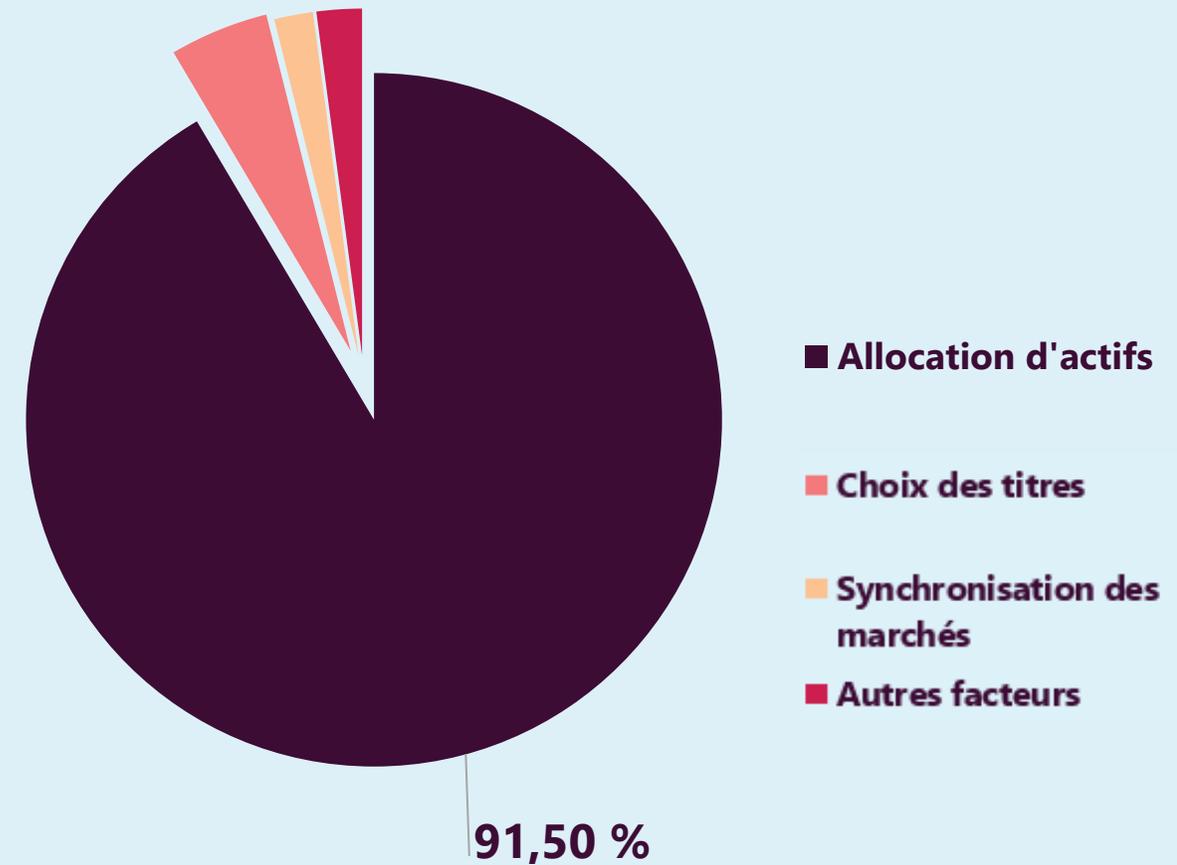
Quel rendement puis-je espérer?



Hypothèses Financières

Normes de l'IQPF 2023

Actions canadiennes	6,20 %
Actions étrangères	6,50 %
Obligations	3,20 %
Inflation	2,10 %



2

Quel niveau de risque est approprié ?

Tolérance au risque de l'investisseur



La tolérance au risque de l'investisseur

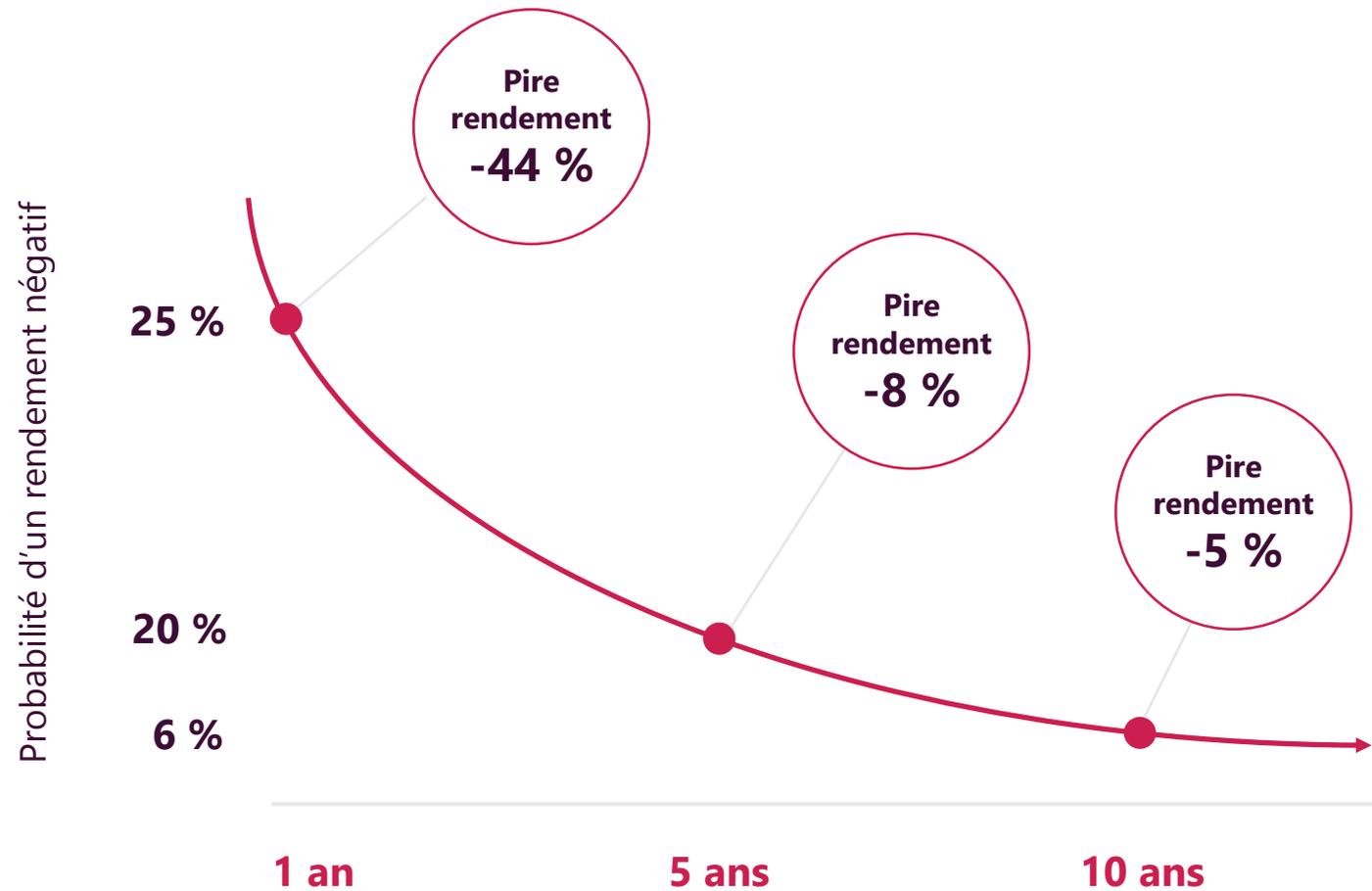
Un équilibre subtil...

- 1. Situation personnelle et financière**
- 2. Objectifs et tolérance au risque**
- 3. Connaissance et expérience d'investissement**
Avoir des objectifs et des attentes appropriés
- 4. Être honnête envers soi-même**
Nous craignons davantage ce que nous ne connaissons pas

3

Comprendre et naviguer avec l'incertitude des marchés boursiers

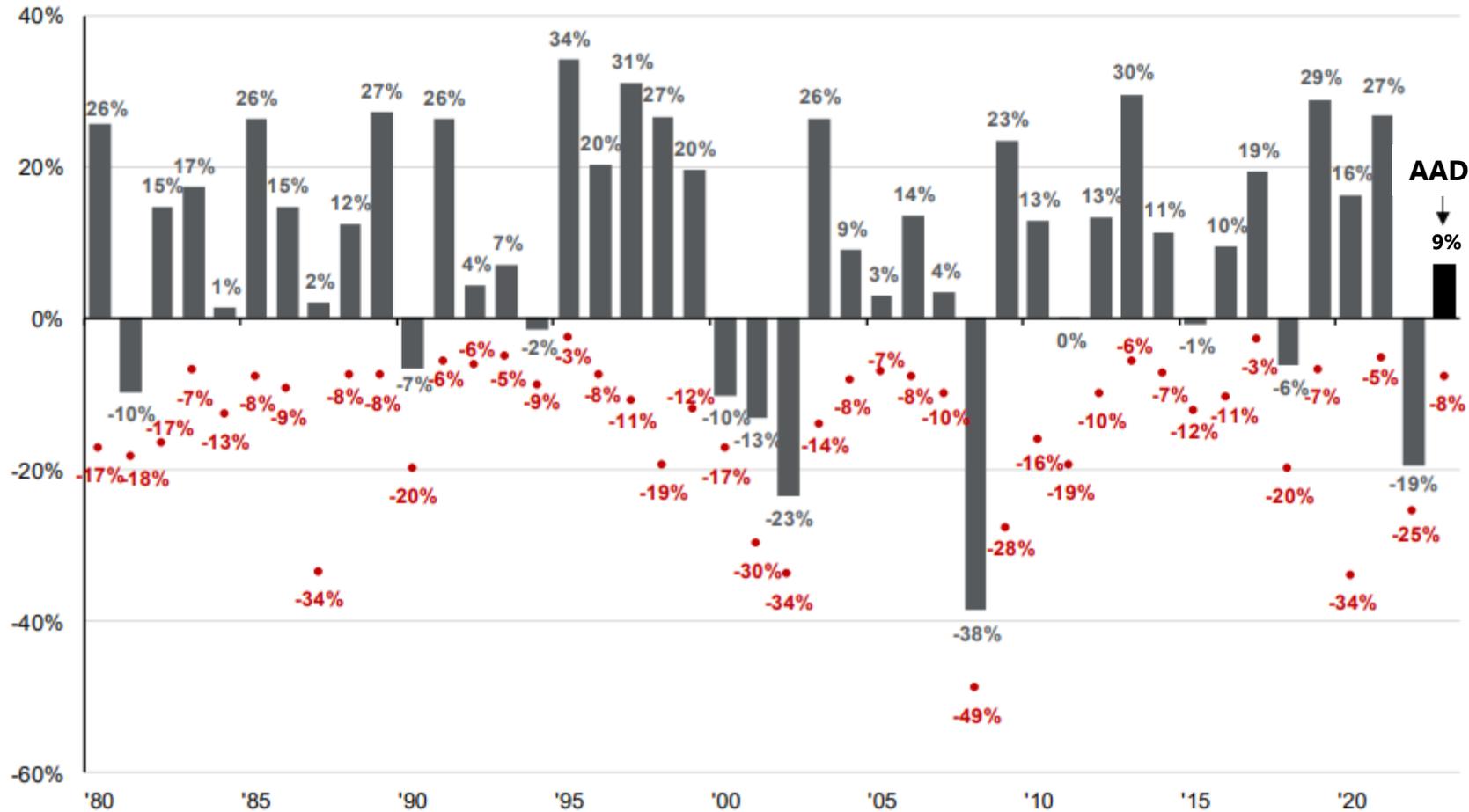
Courbe temps / rendement S&P 500 RC depuis 1972



Rendements annuels et baisses en cours d'exercice

Baisses S&P en cours d'année vs rendements par année civile

Malgré des chutes moyennes de 14,3 % en cours d'exercice, les rendements annuels ont été positifs 32 années sur 42.

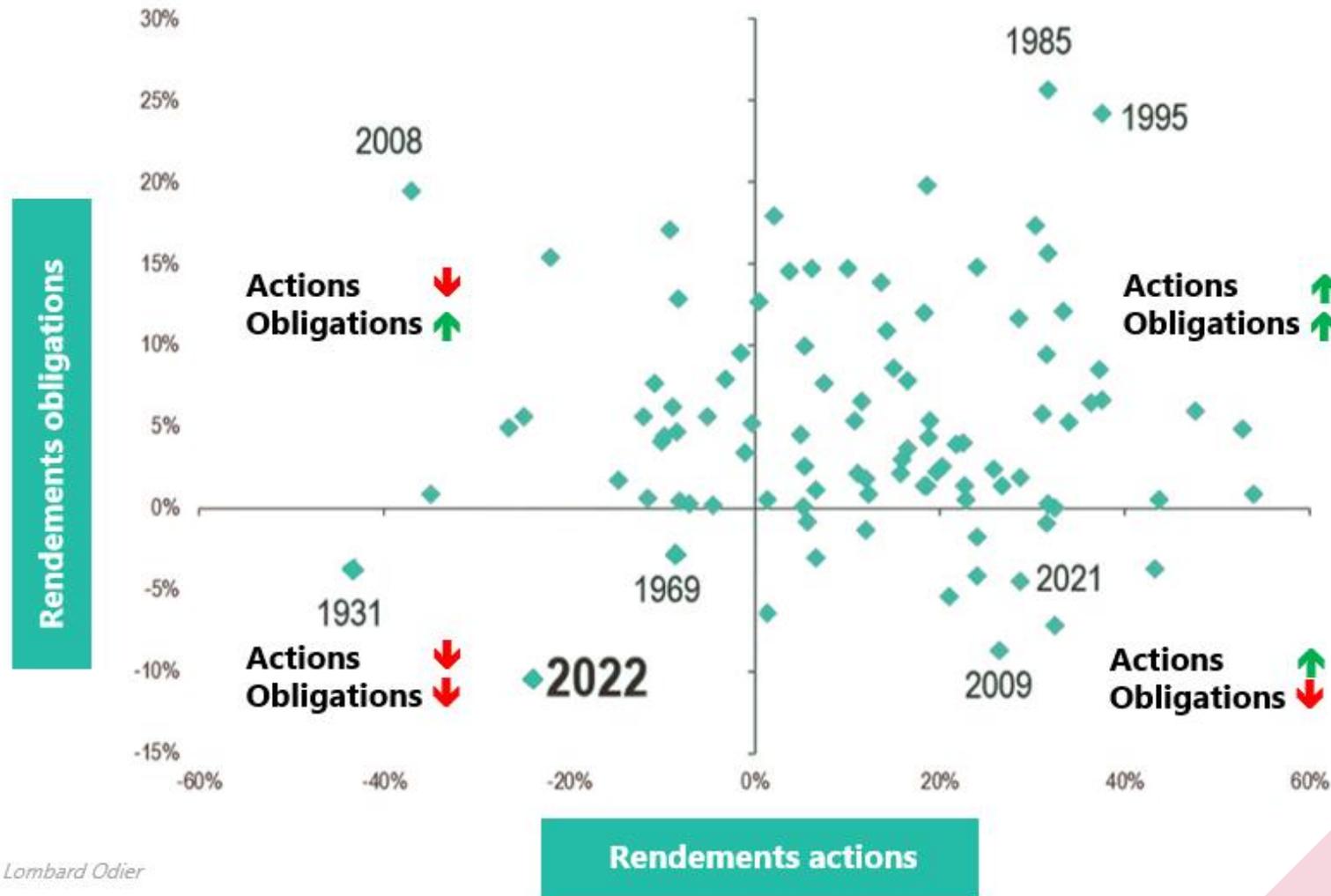


Source : FactSet, Standard & Poor's, J.P. Morgan Asset Management.

Les rendements sont basés uniquement sur l'indice des prix et excluent les dividendes. Les baisses en cours d'exercice se réfèrent aux baisses les plus importantes – d'un sommet à un plancher – qu'ont connues les marchés durant l'année. À titre indicatif seulement. Les rendements affichés sont les rendements des années civiles 1980 à 2022, période durant laquelle le rendement annuel moyen se situait à 8,7 %.

<https://am.jpmorgan.com/us/en/asset-management/adv/insights/market-insights/guide-to-the-markets/>

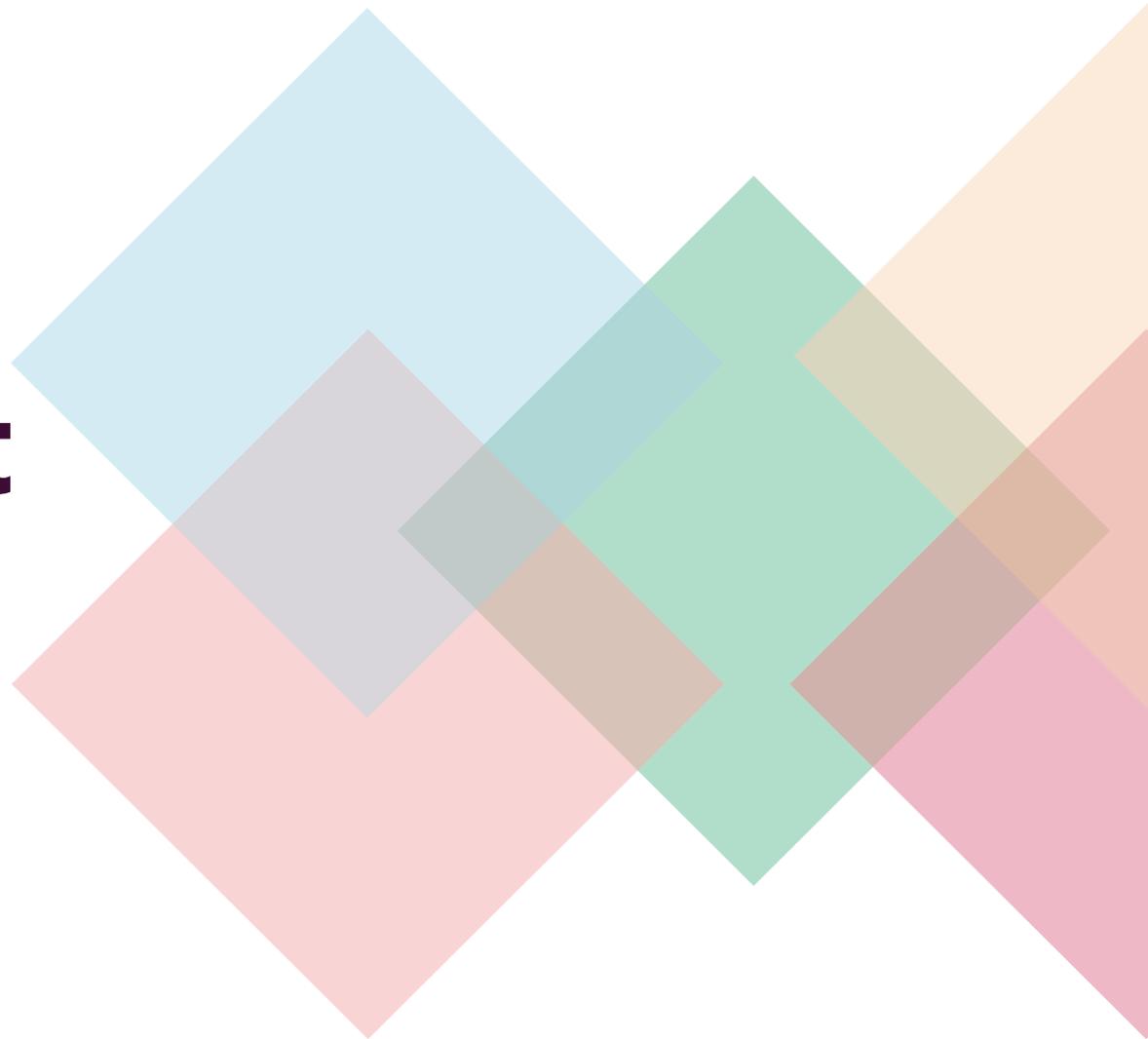
Le constat est majoritairement positif pour les deux classes d'actifs (2022 est une année hors norme)



Source : Bloomberg, Lombard Odier

4

Combien d'argent puis-je retirer ? La règle du 4 %



Exemple de la règle du 4 %

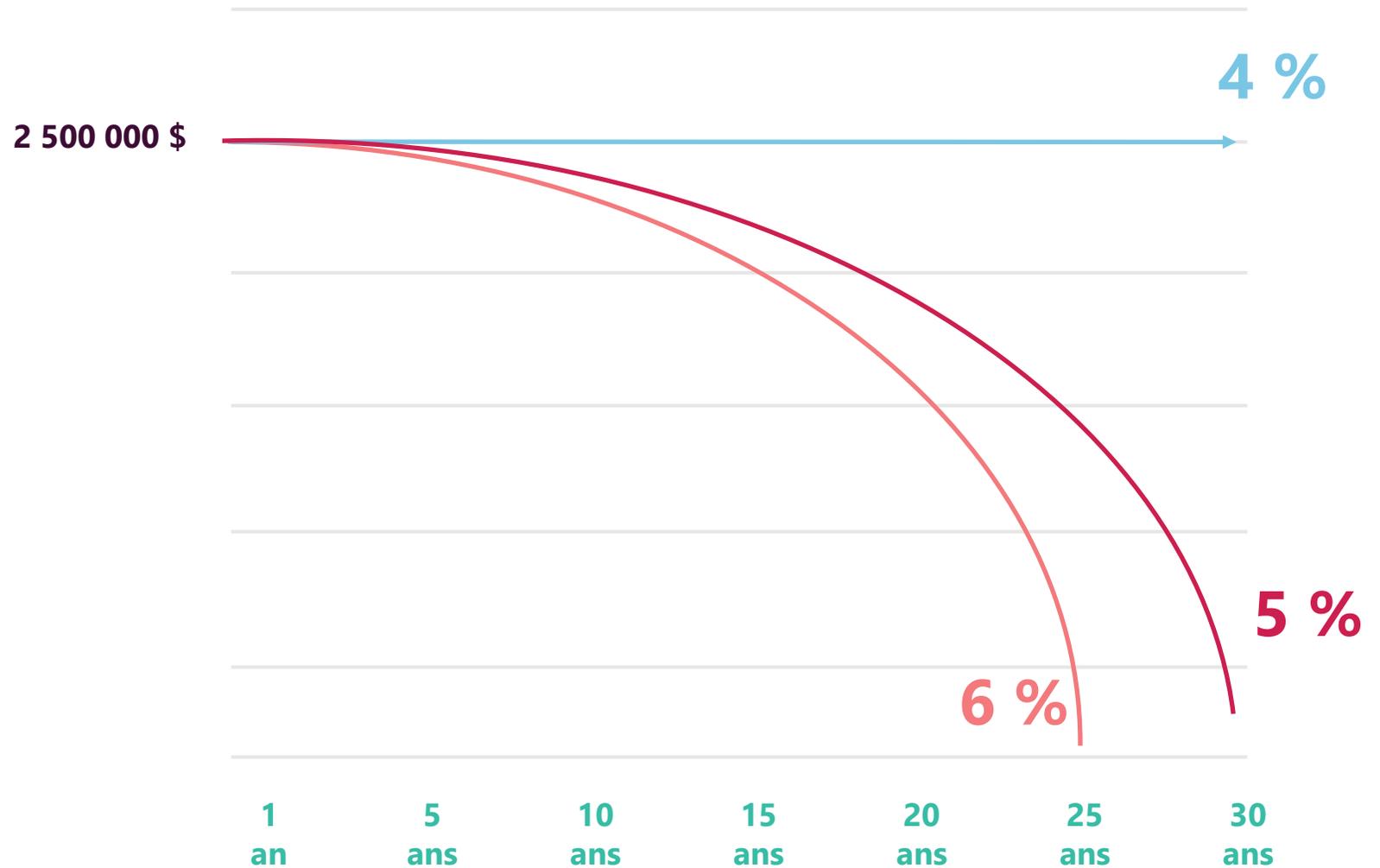
Portefeuille de 2,5 millions \$

Permet un retrait de 4 %, soit 100 000 \$/an indexé à l'inflation.

Pour un retraité âgé de 65 ans qui ne veut pas manquer d'argent pendant 30 ans.

Si la retraite doit durer 40 ans ou plus, on ajuste à 3,5 % de retraits.

Longévité du portefeuille de retraite en fonction du niveau de décaissement



Exemple

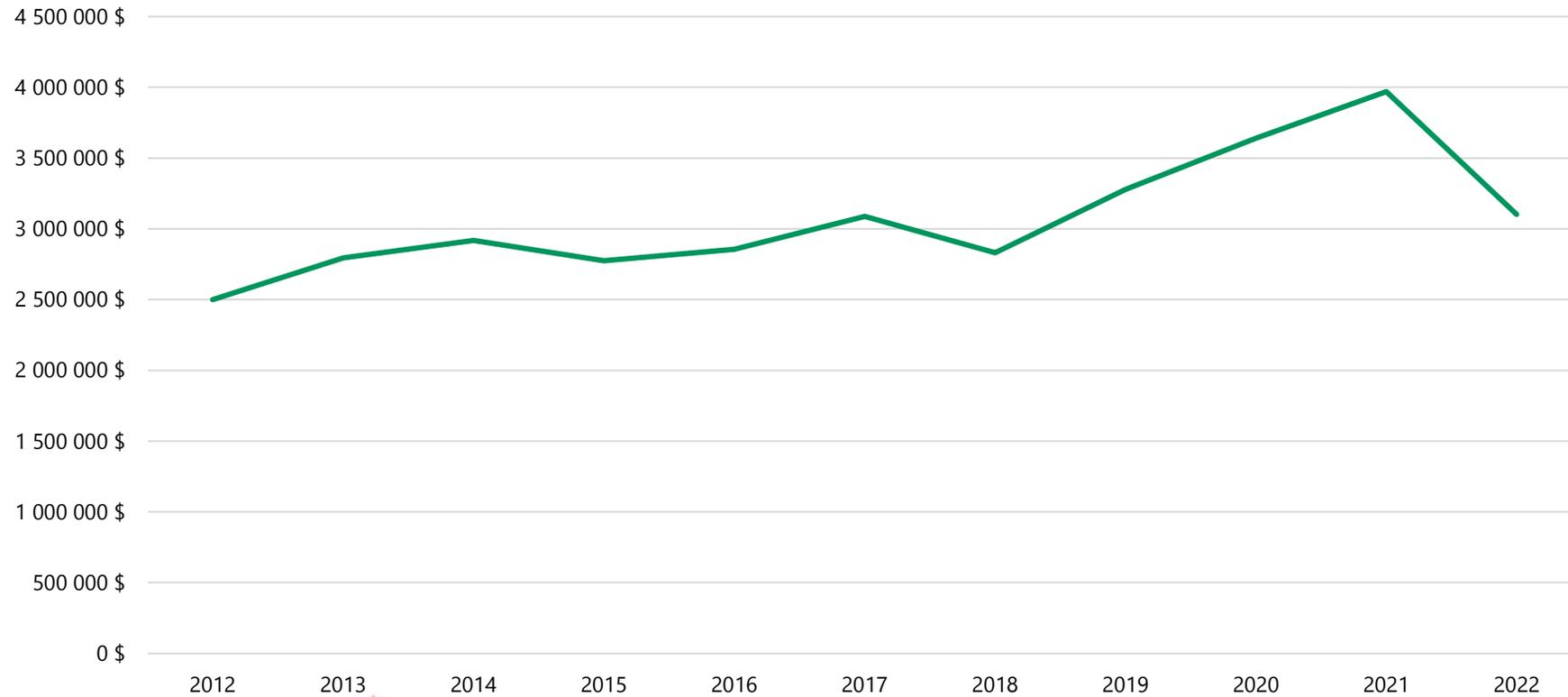
2 situations

Portefeuille de 2.5 M\$ - 40 % obligations / 60 % actions

On fait un retrait annuel de 6 %, indexé à l'inflation, pour financer le coût de la vie.

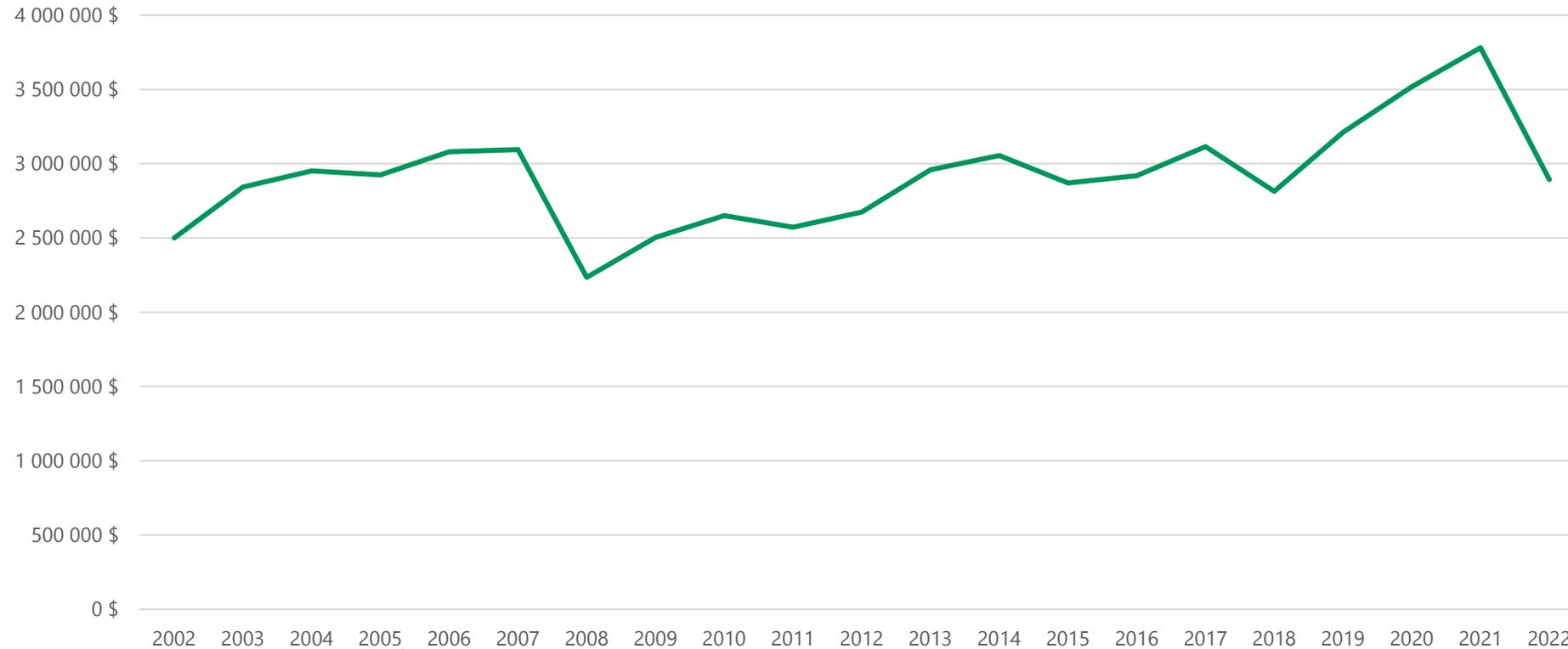
Scénario no 1

40 % obligations 60 % actions de 2012 à 2022



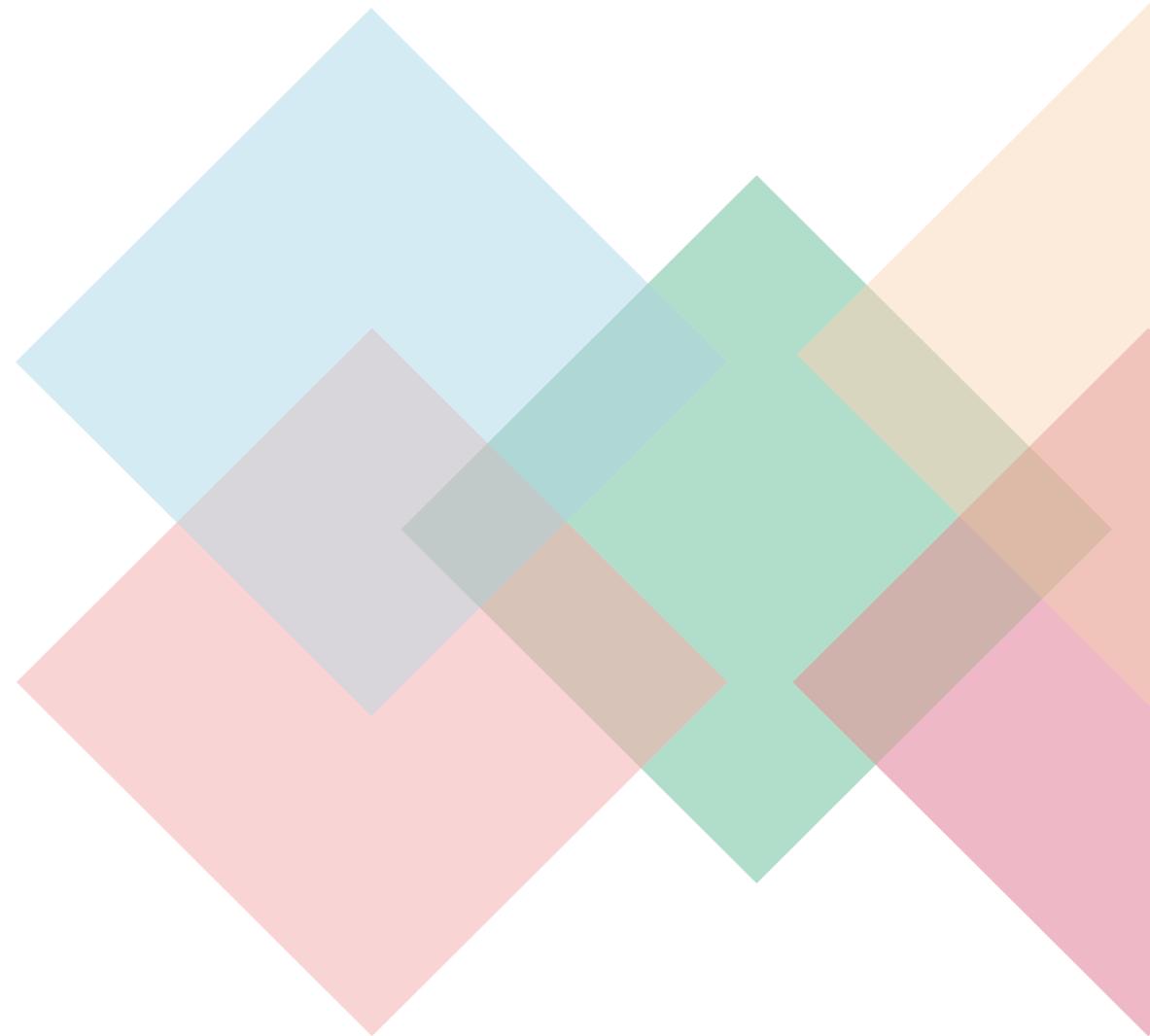
Scénario no 2

40 % obligations 60 % actions de 2002 à 2022



5

Pourquoi est-ce important de bien diversifier votre portefeuille?



Manières de diversifier un portefeuille

- ◆ **Les catégories d'actifs**
Obligations, actions grande et petite capitalisation, immobilisations, produits alternatifs

- ◆ **Le style de gestion**
Valeur, croissance

- ◆ **La diversification géographique**
Obligations et actions

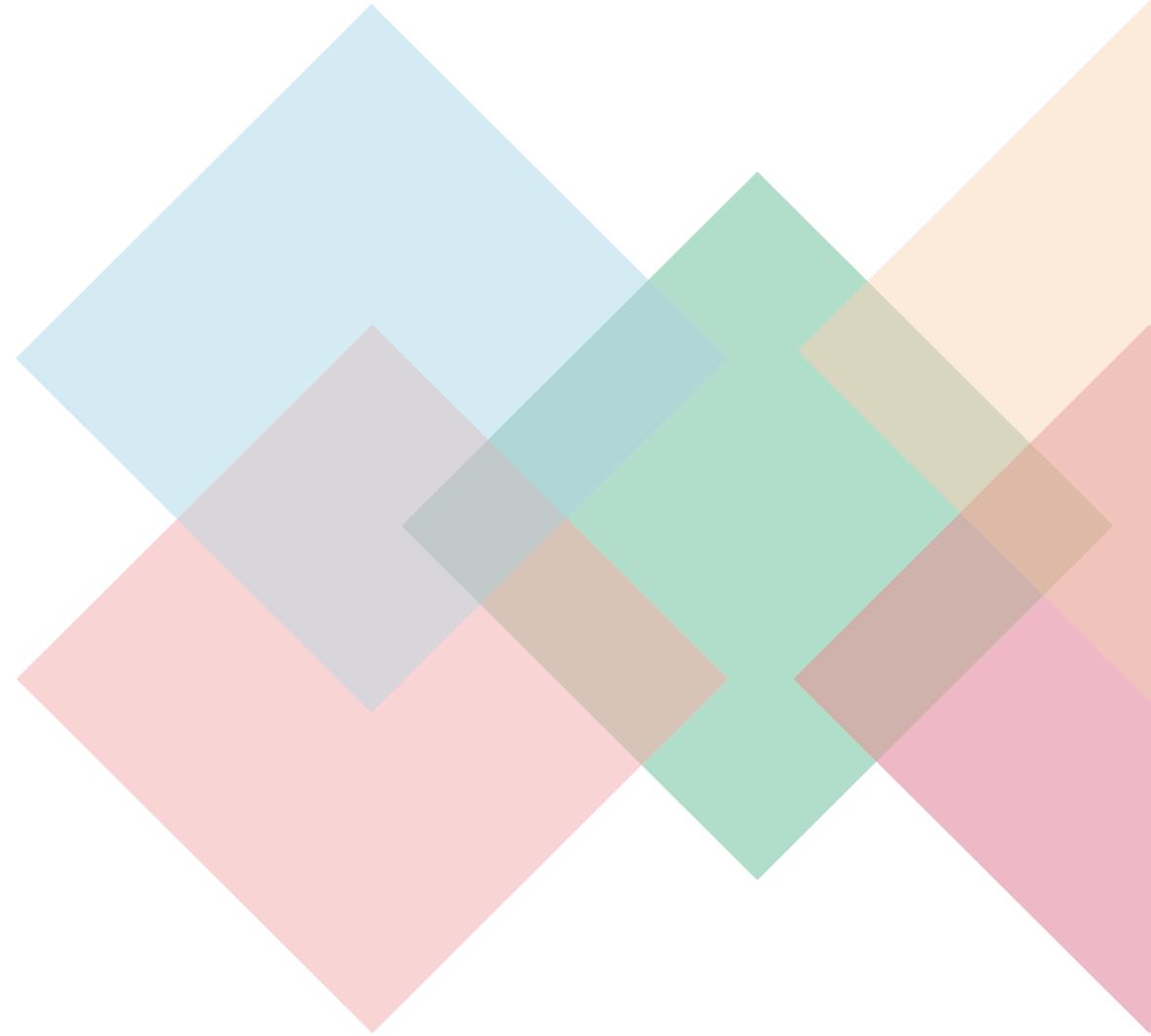
- ◆ **Le stade de développement des économies**
Pays développés, émergents ou naissants

Pourquoi un investisseur canadien devrait-il diversifier ?

Répartitions sectorielles %			
	Poids marché canadien	Poids marché mondial	Écart
Services financiers	29,6 %	14,4 %	15,2 %
Énergie	16,8 %	5,0 %	11,8 %
Matériaux de base	12,1 %	4,3 %	7,8 %
Industriel	13,9 %	10,8 %	3,1 %
Services publics	4,3 %	2,9 %	1,4 %
Immobilier	2,5 %	2,6 %	-0,1 %
Communications	4,8 %	7,0 %	-2,1 %
Consommation de base	3,3 %	7,8 %	-4,4 %
Consommation discrétionnaire	5,5 %	10,5 %	-5,0 %
Soins de santé	0,3 %	13,4 %	-13,2 %
Technologie	6,9 %	21,3 %	-14,4 %

6

Les dangers à éviter



Placements et émotions ne font pas bon ménage

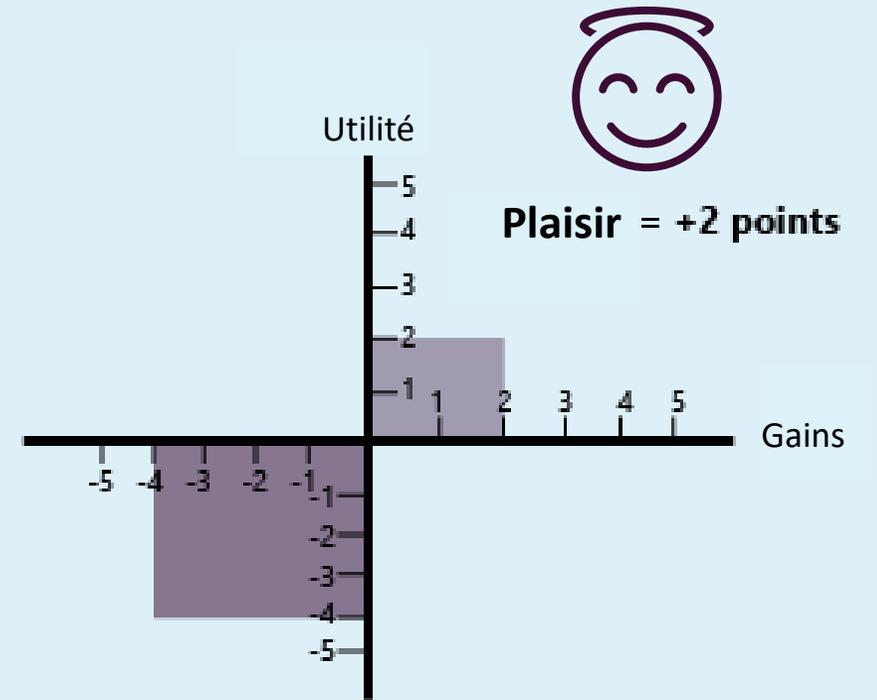
Comprendre les émotions liées aux placements



Aversion de la perte

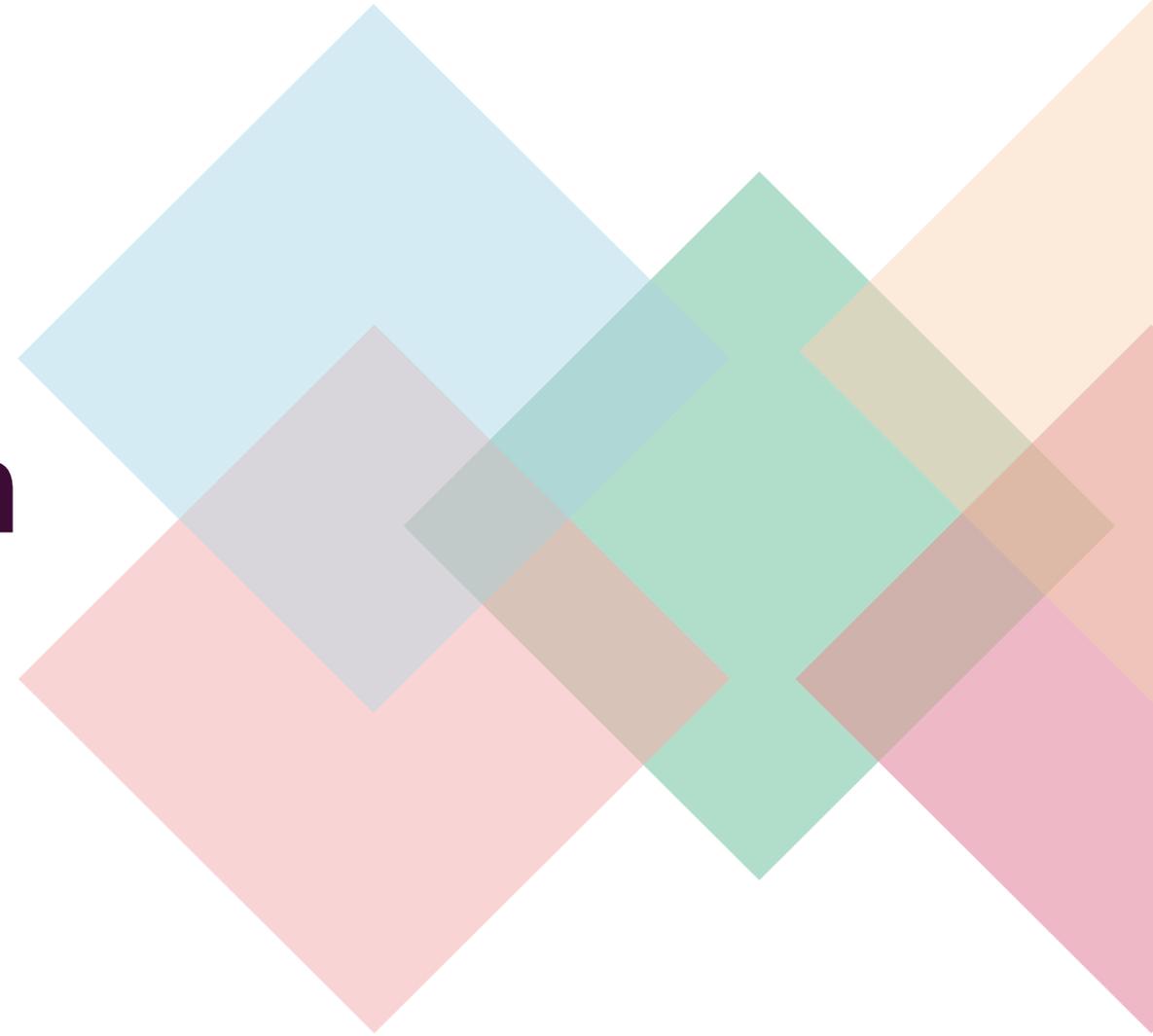


Douleur = -4 points



7

Comment peut-on vous aider?



Les 3 grandes règles d'or

1

Ayez un plan et une répartition d'actifs personnalisés, que vous comprenez.

2

Assurez-vous d'avoir une construction de portefeuille qui intègre la gestion des risques.

3

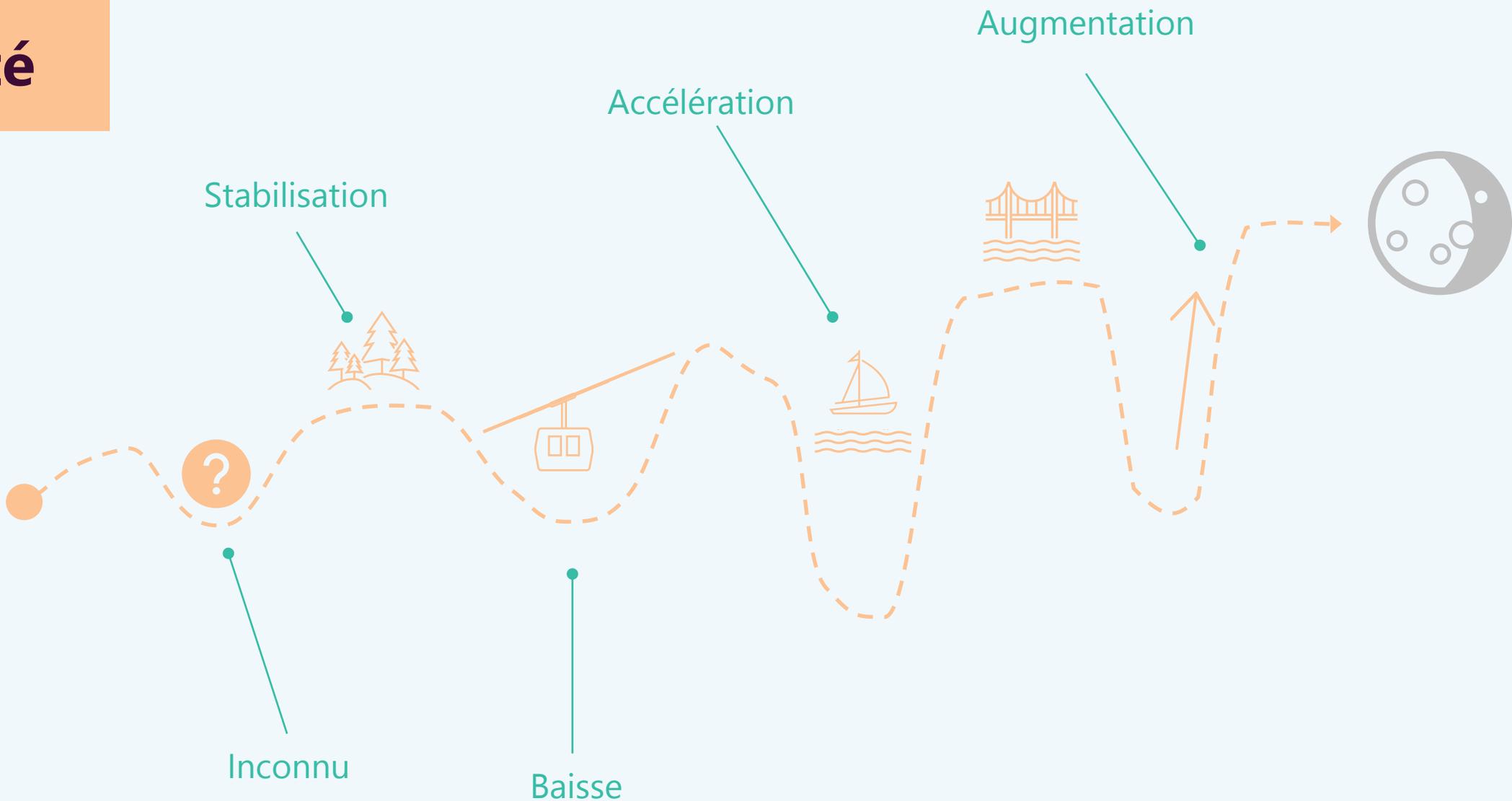
Révissez votre plan avec votre conseiller une fois par an pour vous assurer qu'il est toujours pertinent et pour ajuster vos retraits.

Le plan



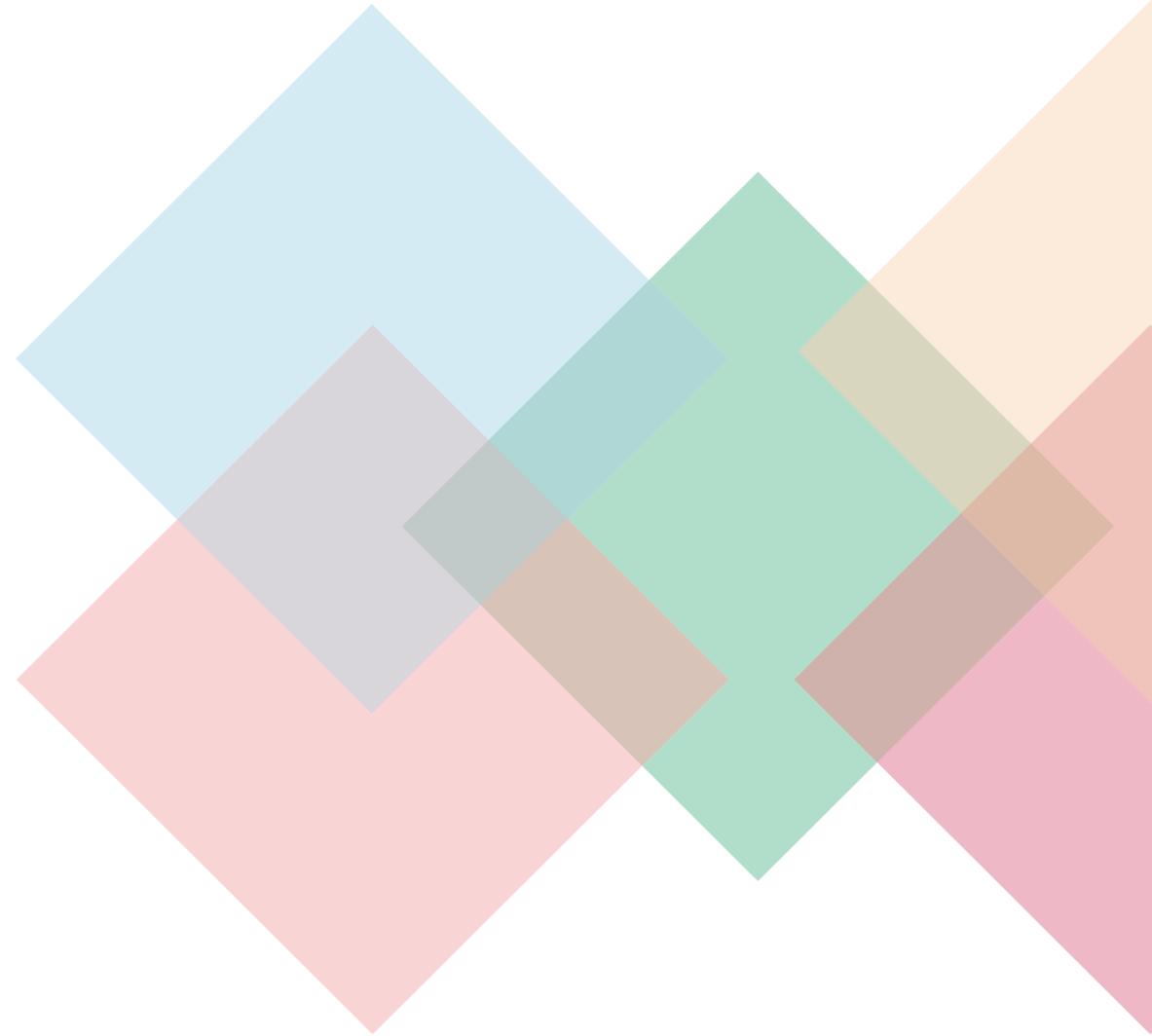
On dévie de cette
trajectoire **95 %** du temps

La réalité





Des questions?



Avis légal

Le contenu

Le contenu de ce document de la Financière des professionnels est présenté à titre informatif seulement, à moins d'indications contraires.

Ce contenu ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de produits ou de services de la part de Financière des professionnels. Le contenu des pages du présent document est la propriété de Financière des professionnels et ne peut être reproduit en tout ou en partie sans son consentement exprès. Dans tous les autres cas, vous devez obtenir le consentement de Financière des professionnels avant de procéder à la reproduction de ce contenu.

Exclusion de responsabilité

Les données et les renseignements qui proviennent de Financière des professionnels et d'autres sources sont jugés fiables au moment de leur présentation. Malgré tous ses efforts, Financière des professionnels ne peut garantir qu'ils sont exacts ou complets ou qu'ils sont à jour en tout temps. L'information contenue dans les pages du présent document n'est pas destinée à remplacer une consultation de nature juridique, comptable, fiscale ou autre et ne doit pas être utilisée à ces fins. Financière des professionnels ne sera pas responsable des dommages que vous pourriez subir à la suite de l'utilisation des informations contenues dans ces pages.

Ce document décrit les stratégies générales de la planification financière et de la retraite. Il ne devrait pas être utilisé dans un autre contexte. Certaines stratégies plus particulières pourraient peut-être mieux s'appliquer dans votre situation. En cas de différence entre le présent document et les divers régimes décrits dans ce document, les textes de ces régimes prévaudront. Ce document s'adresse aux résidents québécois seulement.